

**COMMUNIQUÉ DU COMITÉ POUR LA VÉRITÉ DANS L'ENLÈVEMENT ET LA  
DISPARITION DE MEHDI BEN BARKA  
ET DE L'INSTITUT MEHDI BEN BARKA – MÉMOIRE VIVANTE  
À PROPOS DE MAURICE AUDIN**

Le jeudi 13 septembre 2018, le Président de la République française s'est rendu au domicile de la veuve de Maurice Audin pour lui demander « pardon » pour la mort de son époux et reconnaître la responsabilité de l'Etat français dans la disparition du jeune mathématicien communiste.

Le Comité pour la Vérité dans l'enlèvement et la disparition de Mehdi Ben Barka et l'Institut Mehdi Ben Barka-Mémoire vivante se réjouissent de cette victoire historique de la vérité et de la justice qui marque la fin de soixante et un ans de déni. Ils saluent le courage de Josette Audin qui s'est battue sans relâche avec l'aide de sa famille, le soutien des amis de Maurice Audin et l'action du Parti communiste français pour que la vérité soit faite sur l'assassinat de son mari. Cet acte ouvre une nouvelle page qui permettra de connaître enfin les circonstances exactes de la mort de Maurice Audin et le lieu de sa sépulture.

Depuis bientôt cinquante-trois ans, Rhita Ben Barka mène le même combat avec sa famille, son avocat Me Maurice Buttin et tous ceux qui aspirent à la vérité dans l'enlèvement et la disparition de son mari.

Nous espérons que la déclaration du Président, d'une portée historique, précède d'autres gestes qui feront sauter les verrous de la raison d'Etat qui entravent l'action de la justice pour connaître la vérité sur le sort de Mehdi Ben Barka. En particulier que toutes les archives de l'Etat, et notamment celles de la DGSE, qui concernent son enlèvement et sa « disparition » puissent être librement consultées et qu'une dérogation générale soit instituée en ce sens.

Paris le 15 septembre 2018